

## Club Gestion de Patrimoine

Soucieux de consolider la place de l'Expert-Comptable dans son rôle de conseil du chef d'entreprise, le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables des Pays de la Loire a créé le Club Gestion de Patrimoine des Experts-Comptables.

Les Experts-Comptables sont régulièrement considérés comme les spécialistes du patrimoine professionnel mais pas toujours perçus comme des spécialistes du patrimoine personnel.

Or, quand un Expert-Comptable conseille un client, il a besoin d'avoir une vision globale privée et professionnelle : les deux sont souvent interliées.

Pour cela, les Experts-Comptables ont eux aussi besoin de se former aux fondamentaux nécessaires en matière de droit civil dans le but de mener à bien leurs missions de conseils patrimonial auprès de leurs clients.

Ce club va finalement permettre aux Experts-Comptables de renforcer leur expertise et d'accompagner encore mieux leurs clients, en leur faisant découvrir la gestion de patrimoine et en leur permettant d'avoir des formations de très haut niveau, sur des sujets qui touchent à la fois le droit fiscal mais aussi le droit civil.

[En savoir plus](#)